

AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

Dans tout ce document, le code de la commande publique est désigné par l'abréviation CCP.

NATURE DU MARCHÉ : Marché public de services

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

POUVOIR ADJUDICATEUR

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Nom de l'organisme : Direction Interdépartementale des Routes Nord (DIR Nord)

Point de contact : Madame la Directrice Interdépartementale des Routes Nord

Adresse : 44 ter rue Jean Bart

CS 20275

Code postal : 59019 Ville : Lille Cedex

Pays (*autre que France*) :

Téléphone : 0320496344 Télécopieur : 0320496068

Courriel : dirn@developpement-durable.gouv.fr

Adresse Internet (URL) : <http://www.dir-nord.developpement-durable.gouv.fr>

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

OBJET DU MARCHÉ

Objet du marché :

Prestation de salage et de déneigement du réseau routier national géré par la DIR Nord

Type de marché : 27 marché de services

Classification CPV

Objet principal : 90620000-9 services de déneigement

Lieu d'exécution : le réseau routier géré par la DIR Nord, dans les départements suivants : Aisne, Ardennes, Marne, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Somme.

L'avis implique : L'établissement d'un accord-cadre à bons de commande

Information sur l'accord cadre :

Accord-cadre avec un seul opérateur ;

Durée de l'accord-cadre : 12 mois (période ferme) renouvelable 3 fois, pour une durée maximale de 48 mois.

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Prestation de salage et de déneigement du réseau routier national.

Les tâches essentielles qui devront être effectuées directement par le titulaire sont :

- Permanence 24h/24 d'un responsable de l'entreprise ;
- Mise à disposition d'un numéro de téléphone unique ainsi que d'une adresse courriel auxquels sera joignable le responsable de l'entreprise ;
- Chargement de l'ESH se fait sur un des lieux de stockage du district selon le circuit à traiter par un agent de la DIR NORD ou par le conducteur de l'ESH.

Période de préparation générale :

Le premier bon de commande sera consacré à l'exécution de la période de préparation annuelle telle que définie à l'article IV.1 du CCTP.

Le délai affecté à cette période est de 30 jours à compter de la notification du bon de commande de la prestation.

Durée et délai d'exécution des bons de commande :

Les interventions seront déclenchées téléphoniquement par le responsable Intervention Viabilité Hivernale (RIVH) au numéro que le titulaire aura fourni pendant la période de préparation annuelle.

Les consignes générales sur le type (salage/déneigement, dosage) et le lieu du traitement (circuit à réaliser) seront données à ce moment.

L'heure de cet appel est le point de départ du délai d'exécution.

Un courriel tenant lieu de bon de commande sera communiqué au titulaire suite à l'appel téléphonique, confirmant l'intervention.

Quantités :

Accord-cadre à bons de commandes relatif à l'externalisation des prestations de salage et de déneigement du réseau routier national.

Les lieux d'exécution des prestations sont le réseau routier géré par la DIR Nord, dans les départements suivants : Aisne, Ardennes, Marne, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Somme.

Les maxima de chaque période de l'accord-cadre à bons de commande sont fixés comme suit :

- Pour le lot 1 (district de Lille) il est fixé un maximum de 1 420 000,00 € TTC par période ;
- Pour le lot 2 (district du Littoral), il est fixé un maximum de 1 000 000,00 € TTC par période ;
- Pour le lot 3 (district Amiens-Valenciennes), il est fixé un maximum de 900 000,00 € TTC par période ;
- Pour le lot 4 (District de Laon), il est fixé un maximum de 1 100 000,00 € TTC par période ;
- Pour le lot 5 (District de Reims-Ardennes), il est fixé un maximum de 1 320 000,00 € TTC par période.

Options :

* Les marchés prévoiront une ou plusieurs reconductions, les titulaires ne pourront pas les refuser ;

* Nombre de reconductions éventuelles : 3 périodes de 12 mois.

Acceptation des variantes : Non

Prestations divisées en lots : Oui

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ

Modalités essentielles de financement et de paiement et / ou références aux textes qui les réglementent :

* Origine du financement : budget Etat, programme 0203

* Une avance sera accordée au titulaire selon les conditions fixées dans le cahier des charges ;

* Les prix seront révisables ;

* Les comptes seront réglés sous la forme de décomptes ;

* Le délai global de paiement du règlement des comptes sera fixé à 30 jours.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Nature de l'attributaire, chaque marché sera conclu :

- soit avec un prestataire unique ;

- soit avec des prestataires groupés conjoints ou des prestataires groupés solidaires.

Le mandataire du groupement conjoint sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur.

Le candidat ne pourra remettre, pour un même marché, qu'une seule offre en agissant en qualité soit de candidat individuel, soit de membre d'un groupement.

Autres conditions particulières :

* Il sera fait application de l'article L.2112-2 du CCP, les conditions particulières concernant les clauses environnementales seront précisées dans le Règlement de la Consultation.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Situation juridique - références requises :

- Si le candidat utilise le DUME :

* Les documents et renseignements mentionnés à l'article R.2143-4 du CCP en complétant le DUME rédigé en français.

- Si le candidat n'utilise pas le DUME, celui-ci remet les éléments suivants :

* Les documents et renseignements mentionnés à l'article R.2143-3 du CCP, à cet effet le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 téléchargeables sur le site <https://www.economie.gouv.fr/daj> (/Commande publique/Formulaires de la commande publique ;

* La forme juridique du candidat ;

* En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire ;

* Le(s) lot(s) pour lequel/lesquels la candidature est déposée ;

* Les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.2141-1 à L.2141-6 du CCP seront exclus ;

* Les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.2141-7 à L.2141-11 du CCP pourront être exclus.

Capacité économique et financière - références requises :

- Si le candidat utilise le DUME :

* Les documents et renseignements mentionnés à l'article R.2143-4 du CCP en complétant le DUME rédigé en français.

- Si le candidat n'utilise pas le DUME, celui-ci remet les éléments suivants :

* Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles.

Le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par l'acheteur.

Capacité économique et financière - niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) :

Un chiffre d'affaire est exigé à 150 000 € HT annuel.

Référence professionnelle et capacité technique - références requises :

- Si le candidat utilise le DUME :

* Les documents et renseignements mentionnés à l'article R.2143-4 du CCP en complétant le DUME rédigé en français

- Si le candidat n'utilise pas le DUME, celui-ci remet les éléments suivants :

A - Expérience :

La présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Cette présentation pourra être accompagnée d'attestations de l'acheteur.

B - Référence professionnelle et capacité technique - niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) :

- Si le candidat utilise le DUME :

* Les documents et renseignements mentionnés à l'article R.2143-4 du CCP en complétant le DUME rédigé en français.

- Si le candidat n'utilise pas le DUME, celui-ci remet les éléments suivants :

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui (notamment en cas de sous-traitance). En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités des opérateurs économiques pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de ceux-ci.

L'acheteur exige la fourniture des documents demandés même s'ils ont déjà été transmis lors d'une précédente consultation.

Le DUME ne dispense cependant pas le candidat de fournir les différentes pièces du dossier de candidature.

Marché non réservé.

CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges.

PROCEDURES

Type de procédure : Appel d'offres ouvert.

Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 12 juin 2026 à 12h00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :DIRN-SPT-GFM-2026-05-01

Autres informations :

- * Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées ou traduites en langue française ainsi que tous les documents de présentation associés ;
- * Unité monétaire utilisée, l'euro ;
- * Pour l'application de la section relative aux lots ci-dessus, le candidat peut soumissionner à un seul lot, plusieurs lots ou l'ensemble des lots. Il remettra une offre par lot comportant, notamment, un acte d'engagement pour chacun d'eux ;
- * Accords-cadres à bons de commande ;
- * Les prestations ne sont pas réservées à une profession particulière ;
- * Les personnes morales ne seront pas tenues d'indiquer les noms et les qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché ;
- * Il s'agit d'un marché à caractère périodique ;
- * Le marché ne s'inscrit pas dans un projet/programme financé par des fonds communautaires ;
- * Dans le cadre de ce marché, LA DIR NORD a fait le choix de mobiliser, conformément à l'article L2112-2 du code de la commande publique, une condition d'exécution qui comportera une action d'insertion par l'activité économique obligatoire sur l'ensemble du marché.

Modalités d'ouverture des offres :

* Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non

* L'ouverture des plis n'est pas publique.

Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires :

* Les documents de la consultation sont disponibles par voie électronique sur la plate-forme de dématérialisation (<https://www.marches-publics.gouv.fr>) sous la référence publique figurant au présent avis, après avoir installé les pré-requis techniques et avoir pris connaissance du manuel d'utilisation ;

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

* L'heure de remise des candidatures et des offres est l'heure locale de l'adresse du pouvoir adjudicateur ;

* Si plusieurs offres électroniques sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue ;

* La copie de sauvegarde, prévue à l'article R.2132-11 du CCP, doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible "copie de sauvegarde" ;

* Les candidatures ou les offres dans lesquelles un programme informatique malveillant serait détecté par le pouvoir adjudicateur ne feront pas l'objet d'une réparation, le cas échéant, la copie de sauvegarde sera ouverte. Si cette dernière comportait elle aussi un programme informatique malveillant, les candidatures ou les offres seront réputées n'avoir jamais été reçues ;

* Les offres seront transmises obligatoirement par échange électronique sur la plate-forme de dématérialisation (<https://www.marches-publics.gouv.fr>) sous la référence publique figurant au présent avis, le seront suivant les modalités précisées dans le règlement de la consultation.

PROCEDURES DE RECOURS

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Nom de l'organisme : Tribunal Administratif de Lille

Adresse : 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire
CS 62039

Code postal : 59014 Ville : LILLE

Pays (*autre que France*) :

Téléphone : 0359542342 Télécopieur : 0359542445

Courriel : greffe.ta-lille@juradm.fr

Adresse Internet (URL) : <http://www.lille.tribunal-administratif.fr>

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

* Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) ;

* Référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative) ;

* Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative) ;

* Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 06/05/2026

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU(X) LOT(S)

Lot n° 01 **Intitulé** : District de Lille

Classification CPV

Objet principal : 90620000-9

Description succincte

Prestation de salage et de déneigement du réseau routier national de la DIR Nord au district de Lille.

Étendue :

A titre indicatif, le district de Lille se décompose en 10 circuits pré-curatifs et curatifs.

Les temps de traitement pré-curatifs des différents circuits sont compris entre 1h00 et 1h50. Les surfaces traitées varient de 90 000 à 290 000 m² par circuit pour un linéaire parcouru de 59 à 117 km.

Lot n° 02 **Intitulé :** District du Littoral

Classification CPV

Objet principal : 90620000-9

Description succincte

Prestation de salage et de déneigement du réseau routier national de la DIR Nord au district du Littoral.

Étendue :

A titre indicatif, le district du littoral se décompose en 11 circuits pré-curatifs et 13 circuits curatifs, incluant les voies listées ci-dessus.

Les temps de traitement pré-curatifs des différents circuits sont compris entre 1h40 et 2h30. Les surfaces traitées varient de 215 000 à 376 000 m² par circuit pour un linéaire parcouru de 67 à 127 km.

Lot n° 03 **Intitulé :** District Amiens-Valenciennes

Classification CPV

Objet principal : 90620000-9

Description succincte

Prestation de salage et de déneigement du réseau routier national de la DIR Nord au district Amiens-Valenciennes.

Étendue :

A titre indicatif, le district Amiens Valenciennes se décompose en 12 circuits pré-curatifs et curatifs, incluant les voies listées ci-dessus. Les temps de traitement pré-curatifs des différents circuits sont compris entre 1h45 et 2h45. Les surfaces traitées varient de 250 000 à 411 000 m² par circuit pour un linéaire parcouru de 85 à 130 km.

Lot n° 04 **Intitulé :** District de Laon

Classification CPV

Objet principal : 90620000-9

Description succincte

Prestation de salage et de déneigement du réseau routier national de la DIR Nord au district de Laon.

Étendue :

A titre indicatif, le district de Laon se décompose en 13 circuits pré-curatifs et curatifs, incluant les voies listées ci-dessus. Les temps de traitement pré-curatifs des différents circuits sont compris entre 2h et 4h30. Les surfaces traitées varient de 74 000 à 481 000 m² par circuit pour un linéaire parcouru de 63 à 148 km.

Lot n° 05 **Intitulé :** District Reims-Ardennes

Classification CPV

Objet principal : 90620000-9

Description succincte

Prestation de salage et de déneigement du réseau routier national de la DIR Nord au district Reims-Ardennes.

Étendue :

A titre indicatif, le district de Reims Ardennes se décompose en 10 circuits pré-curatifs et curatifs, incluant les voies listées ci-dessus. Les temps de traitement pré-curatifs des différents circuits sont compris entre 1h30 et 2h20. Les surfaces traitées varient de 175 000 à 331 000 m² par circuit pour un linéaire parcouru de 61 à 107 km.

PUBLICATION AU BOAMP

Département de publication : 02|08|51|59|60|62|80

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur :

Entretien et exploitation du réseau routier national structurant.

CLASSIFICATION DES PRODUITS

Produits associés à cette annonce :

35 - Autres matériels de transports

AVIS DE MARCHÉ

NATURE DU MARCHÉ : Marché public de services

POUVOIR ADJUDICATEUR

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Nom de l'organisme : DIR Nord

Point de contact : Madame la Directrice Interdépartementale des Routes Nord

Adresse : 44 ter rue Jean Bart

CS 20275

Code postal : 59019 Ville : Lille Cedex

Pays (*autre que France*) :

Téléphone : 0320496344 Télécopieur : 0320496068

Courriel : dirn@developpement-durable.gouv.fr

Adresse Internet (URL) : <http://www.dir-nord.developpement-durable.gouv.fr>

Adresse du profil d'acheteur (URL) :

OBJET DU MARCHÉ

Prestation de salage et de déneigement du réseau routier national géré par la DIR Nord.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges.

PROCÉDURES

Type de procédure : Appel d'offres ouvert.

Conditions de délai

Date limite de réception des offres : xx/xx/2026 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Références de l'avis de marché publié au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics concernant la présente consultation

Numéro d'avis au BOAMP : xxxxxx

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION :